



**Vingt-huitième séance du cinquième mandat**  
**Mercredi 25 juin 2025 à 18h30**  
**Salle 408, Uni Dufour, 4<sup>ème</sup> étage**

**Ordre du jour**

Madame, Monsieur,

Le Président, Christophe Lovis, m'a chargée de vous convoquer selon l'ordre du jour suivant :

Dès 17h45

**APERITIF DE FIN DE MANDAT (hall 4<sup>ème</sup> étage)**

18h30

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 19 mars 2025

18h40

**2. COMMUNICATIONS DU BUREAU ET SUIVI DE SÉANCE (5 min)**

18h45

**3. COMMUNICATIONS DU RECTORAT (15 min)**

19h00

**4. SI-ADMINISTRATION (20 min)**

- 4.1. État des lieux (5 min)
- 4.2. Discussion (15 min)

19h20

**5. STRATÉGIE NUMÉRIQUE DE L'UNIGE 2025-2028 (20 min)**

- 5.1. Présentation
- 5.2. Discussion

19h40

**6. PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CHARGÉE DE RÉDIGER UN RÉGLEMENT PERENNE POUR LA PROCÉDURE DE DÉSIGNATION DE LA RÉCTRICE OU DU RÉCTEUR (30 min)**

- 6.1. Présentation de l'état des travaux par la commission (10 min)
- 6.2. Discussion (15 min)
- 6.3. VOTE sur la procédure à suivre et la poursuite des travaux (5 min)

20h10

**7. COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES<sup>1</sup> (30 min)**

- 7.1. Présentation de l'avancée des travaux de la COPERSU-CGTF (10 min)
- 7.2. Présentation du rapport CGTF par invités CGTF (**AU-25.04**) (5 min)
- 7.3. Préavis COPERSU sur le rapport (1 min)
- 7.4. Discussion (10 min)
- 7.5. VOTE sur rapport de la CGTF (5 min)

20h40

**8. RÔLE DES UNIVERSITÉS DANS LE DÉBAT PUBLIC (35 min)**

- 8.1. Contextualisation par le Président (5 min)
- 8.2. Motion « Pour le respect de l'excellence scientifique et démocratique à l'université de Genève », présentation (**AU-25.05**) (5 min)
- 8.3. Discussion (20 min)
- 8.4. VOTE sur la motion (5 min)

21h15

**9. MOTION « POUR UNE STRATEGIE FINANCIERE DE L'UNIVERSITE INTELLIGIBLE ET CONCERTEE » (AU-25.06) (25 min)**

- 9.1. Présentation (5 min)
- 9.2. Discussion (20 min)
- 9.3. VOTE sur la motion (5min)

21h40

**10. DIVERS (5 min)**

Fin de séance 21h45

---

<sup>1</sup> Statut

[...]

Art. 86 Commission de gestion des taxes fixes

1 La répartition, l'utilisation et la gestion des fonds provenant de la partie des taxes fixes destinées aux subventions mentionnées à l'article 85 sont confiées à une commission.

2 L'Assemblée de l'Université nomme les membres de cette commission et exerce un droit de surveillance sur ses activités.

3 Le rectorat exerce un droit de surveillance comptable par l'intermédiaire d'un représentant qui participe aux séances de la commission avec voix consultative.

[...]